

DEPARTEMENT
<b>NORD</b>
CANTON
<b>GRANDE - SYNTHE</b>
COMMUNE
<b>GRAVELINES</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2023 AUT 042

Liberté – Egalité - Fraternité

**ARRETE DU MAIRE**

3.5 Autres actes de gestion du domaine public  
CDV - 2023

**AUTORISATION D'OCCUPATION  
DU DOMAINE PUBLIC**

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code de la Voirie Routière article 113-2,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu la demande présentée par la Société ROUSSEL en date du 10 février 2023,

**AUTORISE**

- La réservation du stationnement face à la salle paroissiale de Petit-Fort- Philippe sise rue de Lorraine à Gravelines pour la mise en place d'une grue en toute sécurité lors des travaux de bardage.
- **Sous réserve :**
  - Le stationnement sera réservé rue de Lorraine,
  - La pose des panneaux de signalisation incombe le demandeur,
  - Que la sécurité des passants soit assurée,
  - Que la protection des lieux avoisinants soit effective,

*Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révoicable  
Le 20 février au 30 avril 2023*

20 FEV. 2023



Bertrand SPINGOT